

COVID-19 : POINT DE SITUATION COMMUNICATION DE MADAME LE MAIRE

Nous traversons actuellement une crise sans précédent qui nécessite que vos élus, comme les services de la commune, s'adaptent au quotidien à l'évolution de l'épidémie, aux différents textes réglementaires de l'Etat, ainsi qu'aux décisions prises par nos partenaires des conseils régional et départemental. C'est ce que nous faisons, au travers de nombreuses réunions élus/techniciens ainsi que par des visioconférences avec les maires délégués.

Ainsi, les élus continuent d'œuvrer chaque jour en prenant des décisions qui, tout en respectant les prérogatives de l'Etat, permettent de maintenir les services publics indispensables à la vie de notre commune et anticipent l'avenir. Nous pouvons citer pour exemple la demande de l'arrêté dérogatoire pour le maintien du marché de Beaumont-Hague, ou bien encore la mise en place de bons d'achat en faveur des familles défavorisées, effectués dès aujourd'hui par la commune par le biais du CCAS, en attente du soutien de l'Etat qui devrait être effectif mi-mai.

Toutes les mesures prises par les élus veillent également à garantir les conditions de sécurité sanitaire des agents qui sont toujours sur le terrain, tandis que d'autres, comme une grande majorité de français, sont en confinement à leur domicile.

C'est pourquoi la commune a, entre autre, et ce depuis le début du confinement, équipé l'ensemble des agents d'équipements de protection, dont les masques chirurgicaux, pour tous les personnels intervenant dans les secteurs médico-sociaux.

Devant la pénurie à laquelle le pays est confronté pour ce type d'équipements, la commune a également décidé d'étendre la fourniture de ces masques aux personnels intervenant dans le secteur de l'aide à domicile, y compris pour ceux ayant un employeur privé.

Chaque jour, nos agents, avec le soutien de certaines associations, assurent l'accueil des enfants des personnels soignants du territoire. Cet accueil est également assuré pendant la période de vacances scolaires et a même été élargi aux enfants des commerçants et des personnels de la grande distribution. Les portages de repas sont également assurés, avec l'implication d'un grand nombre d'agents (production des repas, distribution...). Une veille quasi-quotidienne est assurée auprès des personnes fragiles, isolées ou vulnérables par les agents du CCAS et les élus des mairies déléguées. Un certain nombre de services sont proposés à ces personnes, avec, encore une fois, le soutien d'associations locales (accompagnement aux courses, rendez-vous médicaux...). La plus grande attention est de mise également en ce qui concerne l'EHPAD, où tout est mis en œuvre pour optimiser la sécurité de nos résidents.

Ces différentes actions sont relayées sur le site internet qui contient aussi un certain nombre d'actualités liées au Coronavirus, avec une page dédiée régulièrement mise à jour. Vous y trouverez d'ailleurs les différents communiqués de presse que nous avons fait parvenir à l'ensemble des rédactions de notre département et que nous avons également publiés sur notre page Facebook. Aussi, bien conscients que tous nos habitants n'ont pas internet ou ne lisent pas la presse quotidienne régionale, nous avons également réalisé un numéro spécial de notre journal municipal « Horizons » qui a été distribué par vos élus de terrain dans l'ensemble des boîtes aux lettres des 19 communes déléguées du territoire, les prestataires de diffusion habituels n'étant, comme beaucoup d'entreprises dans notre pays, pas opérationnels actuellement. Ce numéro spécial, qui est également consultable en ligne sur notre site internet, contient de nombreuses informations et contacts utiles à la population, notamment en cette période particulière.

Pour ce qui est de la crise sanitaire, nous agissons depuis début mars et nous travaillons d'ores et déjà à différents scénarios de déconfinement. Nous préparons évidemment le retour des agents sur leurs postes de travail afin que les services de la commune puissent progressivement fonctionner à nouveau dans des conditions se rapprochant au mieux de la normale.

Pour ce qui est du déconfinement de la population, nous sommes, comme l'ensemble des français, en attente d'informations claires de la part de l'Etat, mais nous réfléchissons néanmoins à des solutions que nous pourrions mettre en place, y compris en lien avec nos différents partenaires (région, département et collectivités voisines), ainsi qu'avec les acteurs locaux et les entreprises du territoire avec lesquels nous échangeons régulièrement.

En ce qui concerne l'organisation de la reprise progressive de l'école, nous serons prêts, là encore, grâce aux partenariats forts qui existent avec l'ensemble des acteurs (associations de jeunesse, éducation nationale...).

Enfin, **des masques seront délivrés à la population par la mairie de la Hague en lien avec les mairies déléguées**, dès que ceux-ci seront disponibles, c'est-à-dire probablement vers la deuxième semaine de mai.

La commune de La Hague communiquera prochainement sur les conditions de délivrance de ces masques.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Yveline Druetz
Maire de La Hague

Tél. **02 33 01 53 33** - Fax. **02 33 01 93 48**

Courriel courrier@lahague.com - Site www.lahague.com

Toute correspondance devra être adressée impersonnellement à :

Mme le maire de La Hague

8 rue des Tohagues - B.P. 217 - Beaumont-Hague 50442 LA HAGUE Cedex